

Compte rendu FSU

CHSCTA · mardi 4 janvier 2022



Pour la FSU : Hélène ALLANIC, Christophe BOUCHEZ, Corinne COLOMB, Guy FRIADT, Bernard GUEANT, Pierre RIPART, Bénédicte VIGUIER
UNSA 2

L'instance est présidée par monsieur le recteur en présence de la secrétaire générale adjointe, du directeur des ressources humaines, la médecin conseillère technique, la conseillère académique de prévention, le directeur de cabinet, la conseillère technique de service social, la secrétaire générale de l'Oise, le secrétaire général de l'Aisne et les conseiller de prévention de la Somme et de l'Oise.

Seule la FSU donne lecture de sa déclaration liminaire.

Le Recteur explique l'envoi du dimanche, après l'avis du conseil de défense, vendredi 31/12 : il a fallu le temps de décliner ça en consignes pratiques pour le ministère de l'éducation nationale. Certes c'est regrettable, et c'est pour cela que nous avons répondu aux questions préalables de la FSU posée à la suite de l'allocution ministérielle du lundi 27/12.

Les questions de la FSU Amiens & les réponses du Rectorat :

Nouvelles règles d'isolement.

- **FSU** : La FSU alerte sur la nouvelle règle d'isolement pour les cas contacts et les cas positifs : que font les personnels qui ont été identifié-es « cas contact » avant la reprise ? La FSU demande de la bienveillance pour ces personnels. La disparition de la notion de contacts intra familiaux inquiète fortement.
- **Réponse du Rectorat / Docteur Burger** : Effet rétroactif des mesures d'isolement à compter du 3 janvier. Concernant les cas en intra familiale, il n'y a plus de différence entre les contacts à risque en intra ou en extra familiale, la règle est la même pour tout le monde.
Monsieur le Recteur précise qu'il n'y aura pas de problème pour les personnels qui sont restés en isolement 2 à 3 jours et les invite à rejoindre leur lieu de travail dès à présent.

Choix du niveau de protocole retenu.

- **FSU** : Quels sont les indicateurs qui permettent de décider de passer d'un niveau à l'autre et quels sont les seuils retenus ? Quid du passage au niveau 3 pour les EPLE ou du niveau 4 pour les écoles ?
- **Réponse du Rectorat / Docteur Burger** : Les décisions sont prises au niveau ministériel. C'est la conjonction de plusieurs facteurs. Le détail des indicateurs existe mais le Rectorat n'en dispose pas.

Formation : stop ou encore ?

- **FSU** : Pour faire face aux absences des enseignant-es malades, il est fait mention par le ministre que les absences pour se rendre à des formations continues seront refusées. Comment va se décliner cette disposition ministérielle dans notre académie ?
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Les formations qui ont un impact sur le remplacement sont suspendues ; les convocations reçues lundi pour le 2nd degré ne sont plus d'actualité. Pour le 1^{er} degré, les regroupements du plan français ou plan mathématiques si on peut envisager du distanciel c'est mieux mais pas obligatoire.
- **Pour la FSU**, cela demande beaucoup de temps de travail de préparer une formation et les modalités de cette dernière ne peuvent pas basculer en distanciel du jour au lendemain. À ce jour, pas de raisons d'arrêter ce type de formations en distanciel ou en présentiel.
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Il n'y a pas d'interdiction formelle de rassemblement, il est demandé de basculer ce qui peut l'être en distanciel.

- **La FSU** demande à ce que les néo directrices et directeurs d'école restent dans leur école et que les formations statutaires soient reportées. La priorité étant la gestion de la crise sanitaire.
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Dans le 2nd degré, le principe de formation des Per Dir est maintenu avec le stagiaire qui est soumis à l'avis de son chef.fe d'établissement pour pouvoir y participer. Il est cohérent que les directions d'école soient dans les écoles. Le sujet va être revu avec les DASEN.
- **FSU** : A quels autres types d'absences que la formation continue faisait référence le ministre dans son interview de dimanche ?
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Le rectorat a constaté que sur la période septembre-décembre les absences pour formation représentaient 15 % sur l'ensemble des absences dans le 2nd degré. Cela peut laisser imaginer le volume de remplacement susceptible d'être mobilisé. La formation est importante et sa suspension est regrettable mais il faut agir sur tous les leviers.

Remplacement des personnels absent-es.

- **FSU** : Quelle est l'état du remplacement au 3 janvier dans le premier degré, par département ?
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Dans le 1^{er} degré la situation est différente d'un département à l'autre.
 Dans l'Aisne, le niveau d'absences est très bas : environ 5 % hier matin sans problématiques de remplacement à priori.
 Dans l'Oise, le niveau d'absence est beaucoup plus important : environ 13 % d'absences d'enseignant-es avec un nombre de classe non remplacées très important ; 150 classes non remplacées lundi 3 janvier. Les suspensions de formation n'étaient, hier, pas encore engagées.
 Dans la Somme, la situation est intermédiaire : environ 9 % d'absences d'enseignant-es avec une cinquantaine de classes non remplacées.
 Dans le 2nd degré, le taux d'absence était de 7 %.
 Globalement dans l'académie, le taux d'absences était de 8-8,5% lundi 3 janvier.

Des enseignant-es retraité-es pour remplacer ?

- **FSU** : Le ministre a également annoncé des recrutements de contractuel·les, y compris de « jeunes retraité-es » de l'Éducation nationale, pour remplacer les enseignants absents : Qu'en est-il pour notre académie ?
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : C'est une excellente question. L'idée est de pouvoir remplacer le plus et le mieux possible les enseignant-es absent-es dans le 1^{er} et le 2nd degré. Il y a le vivier de remplacement de départ. Il y a les règles d'isolement qui sont allégées. Il y a des contractuel·les de l'éducation nationale. Comment aller plus loin ? Le rectorat indique que ce n'est pas un problème de moyens mais de personnes. Pourquoi pas réfléchir à un appel à de jeunes retraité-es volontaires, par exemple des personnels parti-es à la retraite à la rentrée de septembre 2021. Il est possible que cette vague soit violente mais courte. Le champ temporaire correspond aux 5 semaines devant nous. Pourquoi pas aussi proposer aux Rased de prêter main forte dans une classe pour du remplacement.
- **Pour la FSU ces propos ne sont pas acceptables**. Les personnels Rased apportent un soutien et une expertise quotidienne auprès des équipes, des élèves, des parents. **La FSU demande l'ouverture de la liste complémentaire à tous les concours de recrutement d'enseignant-es**. Rien n'a été anticipé de ce côté.
- **Le recteur** précise pour les Rased qu'il s'agirait d'un principe de volontariat, rien de plus. Pour la liste complémentaire, la volonté n'est pas d'engager des recrutements pérennes mais ponctuels.

Les masques pour les personnels.

- **FSU** : Compte-tenu du fort niveau de transmission du variant Omicron, qu'est-il prévu pour faire face à la peur des personnels de contracter la COVID ? Le variant Delta est encore fortement

présent et largement majoritaire dans notre académie, des masques chirurgicaux ou FFP2 seront-ils distribués aux personnels ?

- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Les personnels ont été dotés en masques qui sont utilisables jusqu'aux congés de printemps. Leur pouvoir de filtration est de 80 %, comme pour les masques chirurgicaux. Pour les masques FFP2, ces derniers ne sont pas envisagés pour le moment. Le docteur Burger indique que ce type de masque n'est pas confortable, notamment pour les enseignant·es, à porter toute la journée.
- **Pour la FSU** : A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Il faut que les personnels soient doté·es de masques chirurgicaux ou de masques FFP2 pour les personnels qui le souhaitent.
- **La FSU** précise que certains personnels n'ont jamais reçu la dotation de masques homologués types 1 « Corèle » cette année.

Pour les personnels qui travaillent avec des enfants non masqué·es.

- **FSU** : Quelles sont les mesures particulières pour les personnels confrontés à des usagers sans masque ? Pour les enseignant·es et AESH en maternelle par exemple.
- **Réponse du Rectorat / Docteur Burger / Recteur** : Si une des deux personnes porte le masque de type 1 alors il·elle n'est pas considéré·e contact à risque. Les gestes barrières sont aussi efficaces face à Omicron. Le vaccin et les gestes barrière sont la meilleure protection.
- **Pour la FSU**, cette réponse est la même depuis le début de l'année ; mais là la situation change avec le variant Omicron qui est plus transmissible. Il est nécessaire d'aller vers ces personnels et d'avoir un autre discours pour enlever l'appréhension quotidienne véhiculée par les infographies des médias : le risque de contamination est plus élevé si une des deux personnes est sans masque.

Qui doit bénéficier des masques inclusifs ?

- **FSU** : Est-il possible de préciser qui sont les personnels qui bénéficient des masques inclusifs ? Quand et comment les masques inclusifs seront-ils distribués ? Quelle est la dotation par personnel ? Les remplaçant·es en seront-ils dotés ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Tous les enseignant·es qui interviennent en classe de CP et maternelle ainsi que les AESH qui interviennent dans ces classes. La dotation est de 8 masques par personnels concernés. Normalement les masques ont été livrés avant les congés. Dans l'Oise tout a été distribué aux personnels concernés. Si besoin de compléter les commandes, on le fera. Pour les remplaçant·es, à partir du moment où ils interviennent en CP ou maternelle ils doivent en être doté·es.
Dans l'Aisne, des masques ont été distribués avant les congés et une demande de réassort a été faite.
- **Pour la FSU** le message n'est pas passé, beaucoup de collègues de maternelle, notamment dans les plus petits niveaux n'en ont pas eu et peu ont reçu le lot de 8 masques.
La FSU fait remonter la problématique de la taille unique de ces masques.

Le retour des enfants cas contacts à l'école.

- **FSU** : Comment s'assurer que les enfants « cas contacts » reviennent à l'école en étant négatif ? Les attestations sur l'honneur suffisent-elles ? Comment faire avec les enfants déposés par les transports scolaires ?
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : L'enfant cas contact ne revient d'abord à l'école que sur présentation d'un résultat d'un test PCR ou antigénique négatif, l'attestation sur l'honneur sera demandée à J+2 ou J+4.

Contrôle des résultats des tests et tensions avec les familles.

- **FSU** : En décembre 2021, des collègues du premier degré se sont fait agresser par des parents d'élèves (des renforts de police ont été nécessaires dans certaines communes) lors des contrôles de résultats de tests des élèves cas contacts : que prévoit le rectorat pour accompagner et protéger ces personnels ?

- **Réponse du Rectorat / Recteur / Docteur Burger** : A la connaissance du Rectorat il n'y a eu que des situations très isolées. Cela renvoie aux tensions évoquées l'an dernier entre certaines familles et l'école avec des agressions de personnels. Quand la situation de tension est connue il peut y avoir l'appui de l'équipe mobile de sécurité (EMS) voire des forces de l'ordre. La difficulté est dans les situations « imprévues ».

Voyages et sorties scolaires.

- **FSU** : Si un élève ou un collègue est positif dans le cadre d'un voyage scolaire avec nuitée, que se passe-t-il ? La FSU fait le constat, avec regret, que beaucoup de voyages scolaires ont été annulés alors que les personnels avaient tout anticipé en termes de rapatriement ou d'isolement.
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Isolement comme tous les cas confirmés. Il faut penser le rapatriement des personnes. Il n'y a pas eu d'autres consignes que celles de la FAQ qui déconseille les voyages scolaires.

Enfants cas contact qui devient positif à J+2 ou J+4 : incompréhension totale.

- **FSU** : Que se passe-t-il pour les élèves « cas contacts » qui reviennent avec un test négatif à l'école et qui auront un test positif en J+2 et en J+4 ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : A J2 ou J4, les positifs sont isolés suite à un autotest positif (qu'ils devront confirmer par un TAG ou RT-PCR), les négatifs reviennent mais ne sont pas obligés de réaliser un nouveau test PCR ou antigénique. Le compteur n'est pas remis à zéro.
- **Pour la FSU cette réponse est absolument incompréhensible.** Cela veut dire qu'un enfant testé négativement à J0 et qui revient à J2 ou J4 avec un test positif est juste placé à l'isolement et les autres enfants de la classe ne sont plus considérés comme cas contact et reviennent sans test PCR ou antigénique.

Réponse du Rectorat / Recteur : Il comprend la divergence d'appréciation, avant jeudi, on aura la clarification sur ce point-là.

Nombre d'alertes COVID.

- **FSU** : Combien de remontées alerte COVID pour la journée du 3 janvier, élèves, personnels ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : 308 remontées alertes Covid mais pas toutes pour des situations de la journée car beaucoup de situations ont été remontées durant les congés. Ce chiffre n'est donc pas révélateur de la situation actuelle. Cela va se fiabiliser dans le courant de la semaine.

Absence des personnels.

- **FSU** : Combien de personnels d'absents en cette rentrée : enseignant-es, personnels de vie scolaires, personnels administratifs, AESH ... ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Lundi 3 janvier, la priorité était de savoir combien d'enseignant-es étaient absent-es. Cf réponse ci-dessus. Pas de chiffre encore précis sur les personnels administratifs et AESH. Il n'y a pas eu de remontées de situations et de chiffres très compliqués.

Absence des enseignant-es pour garder son enfant dont la classe n'est pas remplacée.

- **FSU** : Dans le premier degré, le niveau 3 du protocole est appliqué ce qui a pour conséquence la fermeture de la classe en cas de non remplacement, combien de classes ont été concernées ce lundi 3 janvier, par département ? Un courrier type / un justificatif à l'intention des parents sera-t-il adressé rapidement aux écoles de l'académie pour alléger le travail des directions d'école ? Avec la fin du brassage, beaucoup de personnels devront s'absenter pour garder leur enfant dont le professeur des écoles n'est pas remplacé (Covid ou autre absence). Quelle sera la position administrative de ces personnels ? Ils-elles seront toujours en ASA ? Quelles démarches doivent-ils/elles réaliser ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale / Docteur Burger** : Un courrier pourra être communiqué par les départements.

Pour les absences de ce type, même système que précédemment, les personnels seront placés en ASA. Pour les personnels qui n'auraient pas d'autre solution (car il y a deux parents), la réponse est l'ASA.

Télétravail.

- **FSU** : Comment s'organise le télétravail pour les personnels de la DSDEN, rectorat, AS et administratifs en établissement ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Pour les services académiques les consignes ont été transmises, 3 jours quand c'est possible sous réserve de nécessité de service, 4 jours si l'agent le demande et que le chef de service l'autorise.
La journée de lundi fut une journée de transition.
Les personnels des EPLE sont sous l'autorité du chef.fe d'établissement et les demandes sont examinées au regard de la nécessité de service.

Cantines.

- **FSU** : Qu'en est-il des cantines ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : La FAQ et le protocole sont assez clairs ; sur cet aspect cela n'a pas changé depuis décembre.
- **La FSU** pose la problématique de l'absence des personnels territoriaux et du non-respect possible du protocole sanitaire en matière de désinfection par exemple. Les personnels peuvent être angoissés et les remontées pourraient être plus nombreuses que précédemment.
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : L'attache des conseils départementaux a été prise sur cette question, la situation pourrait effectivement devenir tendue.

La vie scolaire dans les établissements.

- **FSU** : Les vies scolaires dans les établissements du second degré, en sous-effectifs, sont souvent encore davantage sous tension lors des pics de Covid. Dans votre courrier adressé aux chef-fes d'établissement, il est stipulé qu'« *il sera en particulier possible de s'appuyer sur les assistants d'éducation pour encadrer des séances d'enseignement à distance* ». Est-il prévu de recruter rapidement des AED pour permettre aux vies scolaires de fonctionner ?
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Le principe est de remplacer les personnels de vie scolaire absent-es. Il y a cette possibilité de proposer aux AED volontaires de réaliser des heures supplémentaires pour donner un appui sur les modalités d'enseignement hybride.
- **La FSU** rappelle que des personnels de vie scolaire étaient aussi absent-es dès lundi 3 janvier et que durant cette journée les personnels ont été fortement sollicités.

Les autotests.

- **FSU** : Comment expliquer que Monsieur Blanquer, dans un interview en date de dimanche 2 janvier, indique que tout a été « anticipé » avec le ministère de la santé en matière de fourniture d'autotests et que l'ordre national des pharmaciens indique qu'il n'y a déjà plus de stocks et que les pharmacies n'en ont déjà pas aujourd'hui ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale / Recteur** : Il n'y a pas d'informations sur les stocks en pharmacie. Les protocoles dont on dispose n'émanent pas uniquement de l'Éducation Nationale mais aussi avec d'autres ministères, notamment le ministère de la santé.
- **La FSU** alerte car ce manque aura des conséquences sur le fonctionnement des écoles et cela pourra créer des tensions.
- **FSU** : Qu'en est-il des stocks d'autotests dans les établissements, services et circonscriptions ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Une nouvelle commande va être envoyée, car les personnels sont de plus en plus nombreux à solliciter des kits.

- **FSU** : Est-il possible de rappeler aux personnels que des autotests sont disponibles dans les circonscriptions et les établissements pour les personnels ? La FSU rappelle que dans d'autres académies, les autotests sont toujours donnés aux personnels et que ce ne sont pas ces dernier·ières qui doivent les réclamer.
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : C'est en réflexion.
- **FSU** : Est-il possible de rappeler aux circonscriptions les modalités de distribution des kits ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : La boîte indivisible !
- **La FSU** précise que les dispositions prises çà et là avant les congés pour pallier au manque de lots qui consistent à faire ouvrir les kits et distribuer des autotests à l'unité ne peuvent donc plus être rencontrées par les personnels.

Les prélèvements nasopharyngés sont-ils sans risque ?

- **FSU** : Quel est l'avis de l'Education nationale sur la communication, en date d'avril 2021, de l'académie de médecine qui indiquait « que les prélèvements nasopharyngés n'étaient pas sans risque [...] (de graves complications commencent à être décrites dans la littérature médicale depuis quelques semaines notamment des brèches de l'étage antérieur de la barre du crâne associées à un risque de méningite » ? Les autorités de santé pensent-elles à généraliser le dépistage par test salivaire pour les adultes comme les enfants beaucoup moins invasif que les tests nasopharyngés ?
- **Réponse du Rectorat / Docteur Burger** : A l'heure actuelle il ne semble pas y avoir de communication scientifique allant en ce sens. Les tests organisés pour les élèves par l'académie sont des tests salivaires.
- **FSU** : Les chaînes de contamination doivent être cassées le plus rapidement possible, ce qui suppose une capacité à tester à la hauteur : les tests en école, collège, lycée vont-ils augmenter ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : 20 000 tests sont prévus par semaine essentiellement dans le 1^{er} degré avec des interventions dans certains collèges pour les élèves de 6^{ème}.
- **La FSU** demande, pour répondre à l'inquiétude des personnels qui exercent en maternelle, si les tests ne peuvent pas être ciblés sur les élèves de maternelle.
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Le but est d'aller là où le virus circulent le plus. Si les services médicaux estiment judicieux de cibler les maternelles, il y est favorable. Il va faire remonter la proposition.
- **FSU** : Les laboratoires des trois départements sont-ils en mesure de répondre à cette montée en puissance ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : A ce stade il n'y a pas d'alerte de ce côté.

Les tests dans les zones rurales.

- **FSU** : Lors du dernier CHSCTA, Monsieur le Recteur a annoncé que les élèves des zones rurales feraient les tests dans leur école en cas de cas positif dans leur classe, alors que dans les zones plus urbaines les tests seraient à la charge des parents (qui devront emmener leur enfant se faire tester dans un laboratoire ou une pharmacie). Quelles est la liste des écoles rurales concernées ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Oui, on va vous la donner.

Que faire quand un collègue apprend qu'il est positif ou cas contact en cours de journée de classe ?

- **FSU** : Que doit faire un·e enseignant·e qui apprend, pendant la journée qu'il·elles est cas contact, qu'il·elle est positive ? Doit-il·elle quitter la classe immédiatement ? Le midi ?
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Il est compliqué d'abandonner sa classe à un instant t, il vaudrait mieux, dans le 1^{er} degré, terminer la demi-journée engagée et inviter les parents à venir les chercher dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de remplaçant·es. Le Rectorat va travailler cette question. Pour le second degré, la logique est d'attendre la fin de l'heure de cours.

Les tests pour les personnels.

- **FSU** : Sur certains secteurs, il devient très compliqué d'obtenir des RDV pour des tests PCR ou antigéniques en pharmacie ou laboratoire dans des délais raisonnables. Depuis ce weekend, l'école est placée au cœur des projecteurs sanitaire, politiques et médiatiques : les personnels de l'éducation nationale auront-ils-elles une priorité dans l'accès à ces tests ? Si ce n'est pas le cas, sur certains secteurs, des personnels devront attendre plusieurs jours avant d'avoir un rendez-vous pour un test (puis le résultat) et seront donc absent-es de leur classe.
- **Réponse du Rectorat / Recteur** : Cette « priorité » ne dépend pas de l'Éducation Nationale mais la question est bien retenue.

Médiateur-trices LAC.

- **FSU** : Où en est le recrutement académique des médiateurs LAC ? Vu la faiblesse du nombre de candidats, une autre solution est-elle envisagée par le rectorat et par l'ARS ? Quelles sont les missions des médiateurs LAC ?
- **Réponse du Rectorat / Docteur Burger** : C'est variable selon les territoires. Ils-elles interviennent dans le contact-tracing c'est-à-dire dès qu'il y a une alerte sur l'application Covid cela arrive sur une boîte mail (semaine et weekend) et ensuite les écoles et établissements reçoivent un message. Ces médiateur-trices LAC interviennent à ce moment-là et sont coordonnées par des médecins.
- **Rappel** : les personnels peuvent remonter l'alerte à toute heure. Généralement les médiateur-trices travaillent jusque 17h-18h et si cela arrive après, les appels sont réalisés le lendemain. Un CE ou un-e directeur-trice peut mettre en place les mesures immédiatement même tard le soir.
- **La FSU** remercie les personnels de l'éducation nationale qui assurent le suivi d'Alerte COVID pour leurs réponses et leur disponibilité.

Personnels vulnérables.

- **FSU** : Quelles sont les dispositions en vigueur pour les personnels vulnérables ? Des personnels vulnérables ont-ils/elles demandé de revoir leurs aménagements et sollicité d'être en ASA ?
- **Réponse du Rectorat / DRH** : La réglementation n'a pas changé dans la FAQ. Les consignes sont identiques à celles de septembre dernier. Les personnels doivent demander une ASA si les mesures de protection ne sont pas suffisantes ou s'ils ont une incompatibilité avec la vaccination. Il ne semble pas y avoir eu d'alertes particulières. Les personnels n'ont rien de particulier à faire.

Capteurs de CO₂.

- **FSU** : Où en est-on pour les capteurs de CO₂ ? Quelles mesures sont prises pour permettre une meilleure aération (problème des établissements où une seule fenêtre par salle peut être ouverte et de ceux pour lesquels l'ouverture de certaines fenêtres n'est pas possible ou seulement en oscillo-battant) ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : 5 nouvelles communes de l'Oise seront dotées de capteurs de CO₂.
Dès début décembre le recteur a écrit aux présidents des conseils départementaux et des associations des maires des trois départements pour signifier les modalités.
Le ministre a demandé aux préfets d'appuyer cette question. Un courrier conjoint aux trois départements va être adressé aux maires.
Dans le 02, tous les collèges ont été dotés de capteurs par le conseil départemental. Dans l'Oise et la Somme, les dotations se sont faites sur les fonds propres des établissements.
- **FSU** : Au lycée Maire CURIE des enseignants ont mis au point un purificateur d'air pour un coût qui défie toute concurrence mais ils n'obtiennent pas les moyens de le faire valider par un organisme pour agréer leur purificateur d'air.

Toutes les fenêtres doivent pouvoir s'ouvrir d'après les Conseils départementaux, ce qui n'est pas le cas partout suite au constat de la FSU. La mesure du CO₂ révèle une situation et permet de ventiler mais ne règle pas la problématique des ouvrants.

Évaluations nationales.

- **FSU** : Quelles sont les dispositions prises pour les évaluations nationales ? (La FSU s'inquiète du nombre d'absences possible dans les classes durant la période d'évaluation.)
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Les évaluations nationales et leurs remontées sont maintenues. Elles sont conçues pour être passées en mi-CP, si l'ensemble des élèves n'est pas là, la communication des résultats individuels reste intéressante. Il y a besoin de ces indicateurs.

Accueil des enfants des professions essentielles quand la classe n'est pas ouverte.

- **FSU** : Avec le changement de protocole et le non brassage, y a-t-il un changement dans la doctrine concernant l'accueil des enfants des professions « essentielles » quand la classe est fermée ou non remplacée ? Sur certains secteurs c'est ce qui est demandé par les chef-fes de service ? Quid du non brassage ?
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Le sujet est réfléchi depuis plusieurs jours au niveau du Rectorat. Le porte-parole du gouvernement est intervenu sur un média indiquant que les enfants de soignant-es hospitalier-es seront accueilli-es. Pour ce qui concerne notre académie, la question a été anticipée : il faut que l'on puisse les accueillir par solidarité (sous réserve qu'il n'ait pas d'autre solution). Il a été demandé aux IEN / DASEN d'accueillir ces élèves. Un courrier du Rectorat a été envoyé aux IEN :

Dans cette logique de continuité et dans un esprit de solidarité, il conviendra aussi de veiller, dès le 3 janvier, à ce que les enfants de personnels hospitaliers dont les professeurs viendraient à être absents, bénéficient d'un accueil dans l'école.

- **Sur cette situation, il n'y a pas de réponses claires aux questions posées par la FSU** : Comment se fait cet accueil ? Où dans l'école ? Cela voudrait dire déroger au protocole/à la FAQ actuelle en matière de brassage ?
- **La FSU** : Quels sont les critères précis entraînant la fermeture d'une classe ? Pour la FSU, il faut fermer dès le 1^{er} cas comme lors de la rentrée de septembre.
- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : C'est évalué au cas par cas avec la préfecture et l'ARS en fonction de la situation épidémique.

La FSU s'inquiète également du respect du secret médical pour les personnels.

La FSU réitère sa demande d'une déclaration sur l'honneur pour justifier d'un rendez-vous médical. Les personnels n'ont pas à fournir la raison de tel ou tel rendez-vous médical pris non par choix mais imposé par les praticiens sur le temps scolaire.

- **Réponse du Rectorat / Secrétaire Générale** : Elle va expertiser cette demande.